

ST-JEAN-DY

EDEN

Ven 9 : *L'intelligence des arbres* à 18 h. *Downsizing* à 20 h 30. Sam 10 : *Dans la forêt enchantée d'Ouky-bouky* à 15 h 30. *Downsizing* à 18 h (VO). *Brillantissime* à 20 h 30. Dim 11 : *Ferdinand* à 15 h 30. *Belle et Sébastien 3* à 18 h. *L'intelligence des arbres* à 20 h 30. Lun 12 : *Ferdinand* à 15 h 30. *L'intelligence des arbres* à 18 h. *Brillantissime* à 20 h 30. Mar 13 : *Ferdinand* à 15 h 30. *Brillantissime* à 18 h. *Downsizing* à 20 h 30. Mer 14 : *Agatha ma voisine détective* à 15 h. *The greatest showman* à 16 h 30. *Les Tuches 3* à 18 h 30 et 20 h 30.

ASNIÈRES-LA-G

CONCOURS PHOTOS

Inscription en mairie service administratif. Exposition en juillet et août. Rens. au 05 46 59 07 05.

VARAIZE

AMICALE LOISIRS ET CULTURE

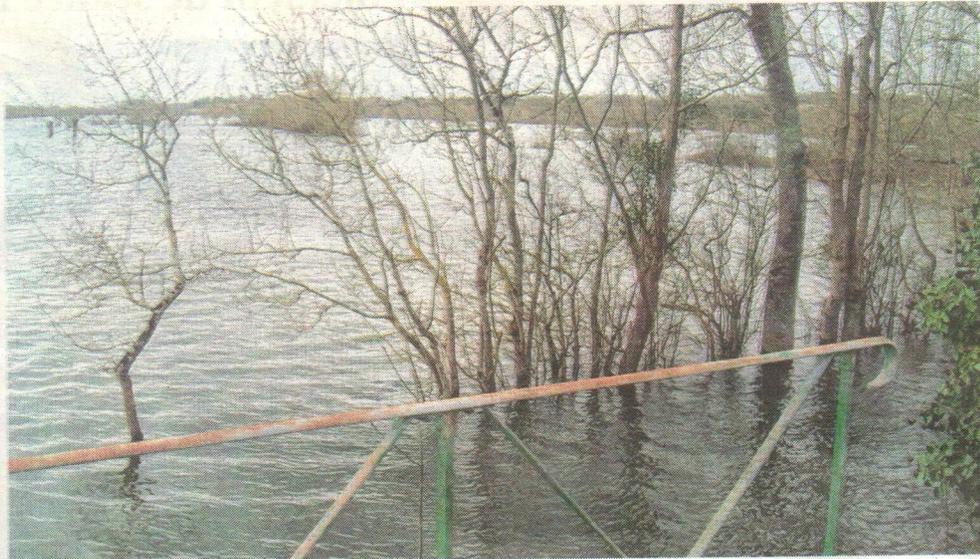
Assemblée générale vendredi 9 février à 20 h 30 à la salle des fêtes.

ST-SAVINIEN

FLORIDA

Ven 9 et mar 13 : *Normandie nue* à 21 h. Sam 10 : *Downsizing* à 21 h. Dim 11 : *The florida*

Il fut un temps où une crue était synonyme de fertilité...



Les zones humides des marais ont été respectées en Charente-Maritime

ST-SAVINIEN

Pierre-Alain Py, président de l'AAPPMA, diplômé d'un master en gestion des écosystèmes, partage ses connaissances sur les zones humides.

Les habitants de notre territoire savent que le franchissement de la voie romaine de Port-d'Envaux par la chaussée haute est synonyme de crues hivernales.

« Il est bon de préciser que la crue est un phénomène naturel, qui fait partie intégrante du cycle annuel de l'écosystème aquatique. Hivernale, elle est la réponse aux périodes sèches de fin d'été. Les romains connaissaient ce phénomène. Ils avaient construit cette chaussée pour franchir la Charente. Son tracé a été utilisé lors de sa remise en état au 15^e siècle », précise Pierre-Alain.

Repeupler les ruisseaux

Les effets bénéfiques de la crue sont majoritairement de deux sortes. « Elle permet l'accès à de nouvelles zones et permet les échanges génétiques entre populations animales et végétales. Le débordement des

cours d'eau met en eau les frayères, zones de faibles profondeurs où les poissons, les brochets en particulier, viennent se reproduire. Il serait bon que la crue dure chez nous encore deux semaines pour que les œufs des brochets se transforment en alevins et repeuplent un peu nos ruisseaux » souffle Pierre-Alain Py.

D'autre part, la crue a toujours été un moyen d'ensemencer les plaines alluviales. Autrefois, elle permettait de fertiliser des espaces libres de construction et voués à l'agriculture. L'expansion de la civilisation égyptienne est due aux crues du Nil.

Mais désormais la zone alluviale et le lit majeur sont réduits et le débordement des eaux, autrefois salvateur, constitue désormais une menace, pouvant générer des dégâts importants, menaçant la vie des habitants.

« Pour faire face à cet enjeu sécuritaire et protéger les zones à risques, l'homme a construit de nombreux canaux, drainé les zones humides. Ainsi, l'excès d'eau, qui se déversait autrefois lentement dans les prairies, se retrouve désormais canalisé avec une augmentation de la vitesse d'écoulement. Il faut savoir

qu'au début du 20^e siècle, une crue partant de Cognac, mettait un mois pour arriver dans l'estuaire. Il faut 15 jours actuellement » indique Pierre-Alain Py.

La sécheresse n'est pas la faute de la météo

Le pouvoir politique a pris conscience de cet enjeu dans notre région. Les zones humides sont protégées, les constructions limitées dans les zones à risques depuis les nombreuses victimes de Xynthia.

« Il reste à gérer au mieux l'eau pendant l'été. La sécheresse n'est pas la faute de la météo, mais bien une responsabilité locale des prélèvements. Nous n'avons pas l'intention de jeter l'opprobre sur les agriculteurs qui ont déjà bien du mal à vivre de leur métier. L'eau manque en Charente-Maritime. La production en eau potable a même été inquiétante pendant l'été 2017 » précise ce président d'association de pêcheurs qui tient à voir les ruisseaux et rivières continuer à couler, sans opposer leur passion à la présence des agriculteurs.